

MÉLANGE DES FORMES ET DES SIGNIFICATIONS.

§ 176. Verbes déponents qui ont aussi la forme active.

On a pu remarquer dans les listes précédentes plusieurs verbes qui, sans changer de signification, sont à la fois actifs et déponents; par ex. : *assentio* et *assentior*, *impertio* et *impertior*, *mereo* et *mereor*, *punio* et *punior*, sans parler des composés de *verto*, dont il vient d'être question. Il en existe, surtout dans le vieux langage, un bien plus grand nombre qui, étant déponents, ont aussi la forme active. Nous citerons quelques-uns des plus usités, parce qu'il serait trop long d'en donner la liste complète.

arbitror, arch. arbitro, juger.
 augüror, qqf. auguro, présager.
 bellor, mieux bello, faire la guerre.
 comitor, arch. comito, accompagner.
 dignor, arch. digno, juger digne.
 fabricor, qqf. fabrico, fabriquer.
 fëneror et fënero, placer à intérêt.
 fluctuor, mieux fluctuo, être agité.

frustror, arch. -o, frustrer.
 jurgor et jurgo, quereller.
 läcrimor et -o, pleurer.
 lüdificor et -o, jouer.
 lüxürior et -o, surabonder.
 münëror, qqf. -o, donner.
 pöpülor, arch. -o, ravager.
 rëmünëror et -o, récompenser.

REM. Il ne faut pas s'étonner si plusieurs de ces verbes, et d'autres semblables, se rencontrent quelquefois dans le sens passif; par ex. : *comitor*, *frustror*, *populor* et surtout *fabricor*, qui est toujours passif dans Quintilien, et *dignor*, qui l'est également dans le peu de passages où Cicéron s'en est servi. Mais ce sont principalement les participes parfaits en *tus* qui se trouvent employés de cette manière, quoiqu'il soit généralement mieux de leur donner le sens actif. La liste suivante fera connaître les plus usités.

§ 177. Participes déponents pris dans le sens passif.

äböminatus, Hor. maudit.
 ädeptus, Sall., Cic. acquis.
 cömätatus, Virg. accompagné.
 commentatus, Cic. médité.
 confessus, Cic. avoué.
 dëtestatus, Hor. maudit.
 dimensus, Virg., Cés. mesuré.
 ëmensus, Tit. Liv. parcouru.
 ëmentitus, Cic. controuvé.
 ëblanditus, Cic. obtenu par flatterie.

expertus, Cic., Tac. éprouvé.
 interprätatus, Cic. interprété.
 mëditatus, Cic. médité.
 mëtatus, Hor. mesuré.
 öpinatus, Cic. présumé.
 partitus, Cic., Cés. distribué.
 pactus, Cic. convenu.
 päriclitatus, Cic. essayé.
 stüpülatus, Cic. stipulé.
 testatus, Cic. prouvé.

REM. Les exemples tirés d'Horace et de Virgile peuvent être imités en vers, avec discrétion toutefois. En prose même on emploiera toujours élégamment des expressions consacrées, comme *pacto pretio* (un prix étant convenu), *meditata oratio* (un discours préparé), *ëbländita suffragia* (des suffrages mendiés), *opinata bona* (ce que l'on

croit des biens). Mais il ne faudrait pas étendre trop loin cette liberté; ce serait mettre l'exception à la place de la règle.

§ 178. Participes passifs pris dans le sens actif.

Plusieurs verbes en *o*, privés d'ailleurs de la forme passive, ont un participe parfait en *us*, avec signification active :

cënare, cëno, souper; cënatus, qui a soupé.
 prandëre, prandeo, dîner; pransus, qui a diné.
 pötäre, pöto, boire; pötus (pour potatus), qui a bu.
 jürare, juro, jurer; juratus, qui a juré.
 conjurare, conjuro, conjurer; conjuratus, qui a conjuré.

REM. 1. *Potus* a aussi, mais plus rarement, le sens passif. Le composé *epotus* (entièrement bu) l'a toujours.

2. On trouve dans les poëtes quelques formes passives de *jurare* (*juratur*, *juräbëre*, *jurantur*), et *juratus*, même en prose, se dit également de la chose jurée et de l'homme qui a juré. Cicéron emploie plusieurs fois *juratus sum* pour *juravi*; mais en général ces participes ne servent pas à former des temps composés.

§ 179. Participes passifs formés de verbes neutres.

D'autres verbes qui, à cause de leur sens intransitif, manquent également de la forme en *or*, ont pourtant, surtout dans les poëtes, un participe parfait de signification passive :

dëcurrëre, descendre en courant; decursus, parcouru. Cic.
 erräre, errer; erratus, où l'on a erré. Virg.
 läböräre, travailler; laboratus, travaillé avec soin. Virg., Cic.
 regnäre, régner; regnatus, gouverné par un roi. Virg., Hor.
 triumphäre, triompher; triumphatus, dont on a triomphé. Virg.
 vigäläre, veiller; vigilata nox, nuit passée à veiller. Ovid.
 ëvigäläre, veiller entièrement; evigilatus, fait à force de veilles. Cic.

REM. 1. Tous ces verbes peuvent être employés à la troisième personne du passif, comme impersonnels (§ 80, II). Quelques-uns même se trouvent à d'autres personnes; ainsi Tacite a dit *gentes quæ regnantur* (les nations qui sont gouvernées par des rois); et Ovide, *noctes vigilantur amaræ* (mes tristes nuits se passent à veiller).

2. Un assez grand nombre de verbes intransitifs ont aussi un participe futur en *dus* avec signification passive : *urbs regnanda*, Virg. (une ville où l'on doit régner), *res erubescenda* (une chose dont on doit rougir), *invidendus* (à qui l'on doit porter envie), *tremendus* (qui est à redouter); et parmi les déponents : *fruendus*, *fungendus*, *potiendus*, *utendus*, *gloriantus*, *medendus*. Mais les participes de cette espèce ne doivent être employés que quand on peut les justifier par des exemples.

VERBES PASSIFS PRIS DANS LE SENS RÉFLÉCHI.

Véritable nature des verbes déponents.

§ 180. Parmi les verbes déponents énumérés au § 175, *invehor* et *pascor* sont, comme nous l'avons remarqué, des passifs pris dans le sens réfléchi. Il en existe plusieurs autres du même genre :

gräväre, surcharger, accabler; *gräväri*, se faire une peine de.
lätäre (arch.), réjouir quelqu'un; *lätäri*, se réjouir.
pignëräre, donner en gage; *pignëräri*, prendre en gage.
versäre, tourner; *versäri*, se trouver quelque part, s'occuper de....
vidëre, voir; *vidëri*, paraître (se laisser voir).

Exceptez *lätäri*, dont l'actif est inusité, ces verbes s'emploient aussi dans le sens passif. Ils sont donc à la fois passifs et déponents. Rien de si facile que d'expliquer ce double caractère. La forme en *or* présente le sujet du verbe comme recevant l'action; si cette action est faite par un agent étranger, le verbe est passif (*amor a Deo*); si elle est faite par le sujet lui-même, le verbe est réfléchi (*pascor*, *lätor*, *invehor*), et, comme tel, il prend le nom de déponent, parce qu'il a en quelque sorte déposé le sens passif, lequel suppose un agent extérieur. Il ne faut donc pas s'étonner que tant de déponents se traduisent en français par des verbes réfléchis ou pronominaux, *fungi* (s'acquitter), *irasci* (s'irriter), *niti* (s'efforcer), *queri* (se plaindre), *vesci* (se nourrir), et une foule d'autres. Ceux même qui semblent purement transitifs pourraient se ramener à cette analogie : *imitari* (imiter, se proposer pour modèle), *polliceri* (promettre, s'engager à), *mutuari* (emprunter, se faire prêter), *comitari* (accompagner, se rendre compagnon), *aspernari* (mépriser, repousser loin de soi), *aversari* (avoir en aversion, détourner de soi), etc., etc.

Le verbe déponent des Latins est donc originairement destiné, comme le moyen des Grecs, à exprimer une action réfléchie¹.

VERBES PASSIFS A FORME ACTIVE OU NEUTRES-PASSIFS.

§ 181. Nous avons déjà vu deux verbes, *feri*, *fi* (être fait), *vënire*, *vëneo* (être vendu), qui, avec la forme en *o*, ont la signification passive. Il faut en ajouter un troisième :

väpulo-as -avi -atum -are, être battu.

On y joindrait à tort *licëre* (être mis à prix, § 157), et *exsulare* (être exilé). Ces derniers sont purement neutres ou intransitifs, et l'on ne dit pas *exsulare a populo* (être exilé par le peuple), comme on dit *vapulare a domino* (être battu par son maître).

1. Cf. Méth. grecq. § 351, et la note.

APPENDICE SUR LE GENRE DES NOMS.

D'après ce qui a été dit, § 4, le genre des noms est déterminé par leur signification ou par leur forme.

RÈGLE DES GENRES D'APRÈS LA SIGNIFICATION.

§ 182. Sont MASCULINS : 1° les noms d'hommes et les noms qui ne conviennent qu'à des hommes, quelle qu'en soit la terminaison.

2° Les noms de peuples, comme *Romani*, *Scythæ*, *Allobroges*.

3° Les noms de fleuves et de rivières, comme *Albis*, *Tiberis*, *Trebia*, *Sëquäna*, *Gärumna*, à cause du nom générique *fluvius*.

4° Les noms des vents : *Aquilo*, *Eurus*, *Etesia* (à cause de *ventus*).

5° Les noms des mois, à cause de *mensis*, § 110, 3.

6° Les noms de montagnes (à cause de *mons*), lorsque la terminaison n'indique pas le genre, ce qui arrive presque toujours dans la troisième déclinaison. Les autres suivent le genre de leur désinence.

REM. 1. Lorsqu'un nom féminin ou neutre est appliqué à des hommes dans le sens figuré, il conserve le genre qu'il avait au sens propre : *operæ*, f. (des ouvriers), *vigilia*, f. (des sentinelles), *mancipium*, n. (un esclave).

2. Quelques noms de rivières en *a* sont féminins : *Allia* (rivière près de Rome), *Mätroäna* (la Marne), *Mösa* (la Meuse). Ajoutez *Styx* et *Lethe* (fleuves des enfers). — *Mosella* (la Moselle) est du masculin et du féminin. *Elaver* (l'Allier) est du neutre.

3. Le nom de montagne *Alpes -ium* est du féminin. *Soracte* est du neutre; cependant Pline a dit au genre masc. *Soractem* et *Soracten*. Lorsqu'on trouve dans les poëtes un nom de montagne à désinence féminine ou neutre avec un adjectif masculin, comme *altus OËta*, *altus Peliön*, Ovid., c'est que *mons* est sous-entendu.

§ 183. Sont FÉMININS : 1° les noms de femmes et les noms qui ne conviennent qu'à des femmes, quelle qu'en soit la terminaison : *mulier*, *femina*, *virgo*, *nurus*, *socrus*, *Tullia*, *Glycerium*.

2° Les noms de pays : *Italia*, *Ægyptus*, *Troas* (à cause de *terra* ou *regio*).

3° Les noms d'îles : *Sicilia*, *Cyprus*, *Salamis*, *Samos* (à cause d'*insula*).

4° La plupart des noms de villes : *Roma*, *Athenæ*, *Pylos*, *Corinthus*, *Lacedæmon*, *Babylon*, *Carthago* (à cause de *urbs*).

5° Les noms d'arbres et d'arbustes : *pomus*, *pirus*, *cedrus*, *quercus*, *abies*, *papyrus*, *vitis*, *myrtus*, *corylus* (à cause d'*arbor*).

6° Les noms de pierres précieuses (à cause de *gemma*), sauf les exceptions qu'on trouvera dans les lexiques.

REM. 1. Les noms de pays en *um* sont du neutre : *Latium*, *Samnium*, *Illyricum*. Le nom *isthmus* est du masculin, de même que *Bosporus*, *Pontus*, *Hellespontus*; qui, avant de s'appliquer à des contrées, désignaient déjà des mers ou des détroits.

2. Parmi les noms de villes, les pluriels en *i* sont toujours masculins : *Argi*, *Delphi*, *Veii*; les pluriels en *a* toujours neutres : *Susa*, *Bactra*, *Ecbatana*, *Hierosolyma*.

Sont encore masculins d'après leur terminaison ceux en *o*, *ōnis* : *Hippo*, *Narbo*, *Sulmo*; de plus, *Canopus*, *i*; *Tunes*, *ētis*; et quelquefois *Pharsalus*, *Marathon*, ainsi que les grecs en *us*, *untis*, comme *Hydrus* (Otrante), *Pessinus* (Pessinonte), *Trapezus* (Trébizonde), où cependant le genre féminin est assez fréquent.

Sont neutres, également d'après la désinence, *Tusculum*, *Saguntum*, *Tarentum*, *Iliōn*; et dans la troisième déclinaison, *Argos* (§ 116), *Præneste*, *Reate*, *Tibur*, *Anxur*. Cependant ce dernier est aussi masculin, à cause d'une montagne du même nom, et les autres peuvent devenir féminins, ou par l'ellipse du mot *urbs* (*Præneste sub ipsā*, Virg.), ou par un changement de terminaison (*Saguntus*, *Tarentus*, *Ilios*).

3. Plusieurs noms d'arbres, d'arbustes et de plantes suivent le genre de leur terminaison plutôt que celui des noms génériques *arbor*, *arbuscula*, *herba*. Nous ne citerons que les plus usités.

Masculins : *oleaster*, *tri* (olivier sauvage), *pinaster*, *tri* (pin sauvage), *calamus*, *i* (roseau), *carduus* (chardon), *dumus* (buisson), *rubus* (ronce), etc.

Neutres : *balsamum*, *i* (baumier), *ligustrum* (troëne), et dans la troisième déclinaison, *acer*, *eris* (érable), *robur*, *oris* (rouvre), *suber* (liège), *cicer* (pois chiche), *pipër* (poivre), *siler* (osier), *papaver* (pavot).

Quelques-uns ont deux genres : *amaracus* (marjolaine), m. et f., *cytisus* (cytise), plutôt masc., et *larix* (mélèze), plutôt fém.

§ 184. Sont NEUTRES : 1° les infinitifs pris substantivement : *scire tuum* (ton savoir); *ipsum illud peccare* (l'action même de pécher).

2° Les mots employés comme mots et non comme signes d'idées : *arx est monosyllabum* (*arx* est un monosyllabe).

3° Les noms des lettres : *o longum*, *græcum theta*, quoiqu'on puisse les mettre au fém. en sous-entendant *littera* : *Geminata i*, *Quintil*.

4° Les noms indéclinables, à moins qu'ils ne désignent des hommes ou des femmes.

§ 185. Sont COMMUNS, c'est-à-dire masculins ou féminins suivant le sexe de la personne dont on parle : *adolescens* (jeune garçon ou jeune fille), *affinis* (allié ou alliée), *civis* (citoyen ou citoyenne), *comes*

(compagnon ou compagne), *conjux* (époux ou épouse), *heres* (héritier ou héritière), *sacerdos* (prêtre ou prêtresse), et un certain nombre d'autres, dont plusieurs sont déjà cités, § 133, sous le nom d'adjectifs mixtes.

Des noms d'animaux.

§ 186. 1. Plusieurs noms d'animaux désignent le mâle et la femelle par des terminaisons ou même par des noms différents : *cervus* (le cerf), *cerva* (la biche); *caper* (le bouc), *capra* (la chèvre); *aries* (le bélier), *ovis* (la brebis); *gallus* (le coq), *gallina* (la poule).

2. D'autres, sous une même terminaison, désignent les deux sexes, et ont les deux genres, comme les noms communs du § 185. Tels sont *bos*, *canis*, *mus*, *sus*, *thynnus* (un thon), *vespertilio* (une chauve-souris). S'il s'agit d'un mâle, on leur donne le genre masculin, et réciproquement. Si la distinction des genres est inutile, c'est le masculin qu'on préfère, de même qu'on dit en français, *voilà de beaux chevaux*, sans s'inquiéter, si, dans le nombre, il y a ou non des cavales. Toutefois, en parlant de chiens de chasse, on dit plus souvent *hæ canes*.

3. D'autres enfin n'ont qu'une seule terminaison et un seul genre, qui reste toujours le même, que l'animal dont on parle soit mâle ou femelle; ainsi *corvus* (le corbeau), *passer* (le moineau), *turdus* (la grive), sont toujours du masculin, et *feles* (le chat), *vulpes* (le renard), *anas* (le canard), *aquila* (l'aigle), *rana* (la grenouille), toujours du féminin. Si l'on veut désigner expressément le sexe, on dira, par exemple, *corvus femina*, *vulpes mascula* (un corbeau femelle, un renard mâle). On appelle ces noms *épécènes*¹.

Quelques épécènes ont deux genres et deux terminaisons, qui s'emploient indistinctement, sans égard au sexe de l'animal : *lacertus* et *lacerta* (un lézard), *coluber* et *colubra* (une couleuvre), *simius* et *simia* (un singe); ou deux genres sous une seule terminaison : *hic* et *hæc camelus* (le chameau), *hic* et *hæc dama* (le daim), *hic* et *hæc talpa* (la taupe), *hic* et quelquefois *hæc anguis* (le serpent), *hic* et *hæc tigris* (le tigre). — Il s'entend de soi-même que, si l'on veut parler d'une tigresse, on dira nécessairement *hæc tigris*; mais les poètes disent fort bien *hæc tigres* en parlant des tigres en général. Quant à *dama* et *talpa*, c'est seulement en vers qu'on les trouve avec des adjectifs masculins.

L'usage et les dictionnaires enseigneront le reste.

RÈGLE DES GENRES D'APRÈS LA FORME DU NOM.

§ 187. PREMIÈRE DÉCLINAISON. Les noms en *a* sont féminins, à moins que la signification ne s'y oppose; cf. §§ 6 et 182. Les noms

1. Ἐπίκοινα, c.-à-d. sur-communs, doublement communs.

grecs en *e* sont féminins, ceux en *es* et en *as* sont masculins, § 107. *Adria* (le golfe Adriatique) est aussi masc., à cause de *sinus*.

DEUXIÈME DÉCLINAISON. Les noms en *us* et en *er* sont masculins. Exceptez *hæc albus, colus, humus, vannus*, et les noms qui sont féminins par leur signification (§§ 7 et 183). Exceptez encore les noms grecs, qui conservent en latin leur genre primitif, comme *abyssus, atomus, carbasus, dialectus, methodus*, et beaucoup d'autres. — Les noms en *um* sont du neutre, ainsi que *pelagus*, § 115, *virus*, § 126, et *vulgus* (quelquefois masculin), § 123.

TROISIÈME DÉCLINAISON. Les noms de la troisième déclinaison ayant des formes très-variées, il est difficile d'en ramener les genres à des règles fixes. Nous avons eu soin de marquer les analogies les plus générales, § 9 à 19. On peut de plus consulter les listes contenues dans les §§ 112, 113, 116, 125, 126, et la note au bas de la p. 116. Nous ajouterons seulement ici les deux remarques suivantes :

1° Sont masculins tous les noms en *or*, excepté trois féminins : *arbor, soror, uxor*; et quatre neutres : *æquor, marmor, cor* (*cordis*) et *ador* (sorte de froment).

2° Sont féminins tous les noms en *sio* et en *tio*, dérivés du supin des verbes, comme *defensio, oratio*, etc. De plus, les noms en *io, êdo, îdo, ûdo, tûdo, âgo, îgo, ûgo*, comme *obsidio, legio, dulcêdo, cupidio, hirûdo, consuetûdo, imâgo, orîgo, ærûgo*.

Exceptez, des noms en *io*, les suivants qui sont masculins : *pugio* (un poignard), *scipio* (un bâton), *unio* (une perle), *ternio, quaternio* (réunion de trois, de quatre unités), *septentrio* (le nord, la petite Ourse), *papilio* (un papillon), *vespertilio* (une chauve-souris), *stellio* (espèce de lézard), *curculio* (un charançon), et quelques autres fort peu usités.

QUATRIÈME DÉCLINAISON. Les noms en *us* sont masculins. Exceptez *hæc acus, domus, manus, penus, porticus, tribus, hæc idûs* (les ides), *hæc quinquatrûs* (fêtes de Minerve), ainsi que les noms qui désignent des femmes et des arbres, §§ 21 et 120.

CINQUIÈME DÉCLINAISON. Tous les noms en *es* sont féminins, excepté *dies* et *meridies*, § 22. *Dies* même est assez souvent féminin au singulier, surtout lorsqu'il s'agit d'un espace de temps (*longa dies*), ou du terme fixé pour quelque affaire (*præstituta dies*).

MÉTHODE POUR ÉTUDIER LA LANGUE LATINE.

DEUXIÈME PARTIE.

SYNTAXE.

§ 188. APRÈS avoir examiné successivement les neuf espèces de mots dont se compose la langue latine, il nous reste à montrer comment les mots s'unissent et se combinent pour exprimer nos pensées. C'est l'objet de la Syntaxe¹.

Nous comprendrons sous le nom de Syntaxe générale les règles les plus simples, celles qui sont communes au latin, au français et à presque toutes les langues. Cette partie embrassera l'analyse de la proposition et les premiers principes de l'union des propositions. Nous appellerons Syntaxe particulière le recueil des observations et des règles qui s'appliquent plus spécialement à la langue latine. Partout les règles seront déduites des exemples, et un rapprochement continuel des deux idiomes donnera le moyen de traduire tour à tour du latin en français et du français en latin.

LIVRE PREMIER.

SYNTAXE GÉNÉRALE.

ANALYSE DE LA PROPOSITION.

§ 189. On ne peut exprimer une pensée sans faire ce qu'on appelle une proposition. Or (§ 38) toute proposition renferme nécessairement un sujet, un verbe et un attribut. Pour l'intelligence d'une pensée quelconque, il faut donc savoir reconnaître dans la proposition qui l'exprime, 1° le sujet, 2° le verbe, 3° l'attribut.

PROPOSITION : *Deus est sanctus* (Dieu est saint).

Sujet, *Deus*; verbe, *est*; attribut, *sanctus*.

1: Σύνταξις, ordre, disposition, arrangement.